

**MARTINE DE BOISDEFFRE**

Directrice de la Direction des Archives de France  
Présidente de la branche européenne (EURBICA)  
du Conseil International des Archives

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Vice-Président de l'Académie,  
Messieurs les Membres de l'Académie,  
Monsieur le Directeur général,  
Monsieur le Doyen de la Faculté d'Archivistique,  
Messieurs les Professeurs,  
Chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous remercier de m'écouter, en français, exprimer ma gratitude à Monsieur le Directeur général, au nom du Conseil International des Archives (CIA) que l'on m'a demandé de représenter et en mon nom propre, pour l'invitation faite de nous associer à ce moment de joie qu'est un anniversaire surtout lorsque l'âge atteint est plus que respectable: 175 ans.

Je voudrais ensuite vous dire l'honneur et le bonheur que j'éprouve à me trouver ou plutôt à me retrouver, ici.

Comme française, car nos pays ont noué, depuis de nombreuses décennies déjà, une profonde relation d'amitié. Nos créateurs sont allés continûment d'une capitale à l'autre.

D'illustres Roumains sont venus en France enrichir de leur talent les expressions et les formes les plus variées de l'art de la pensée, d'Enesco à Eugène Ionesco, de la Princesse Bibesco à Elvire Popesco, de Brancusi à Jacques Hérold, sans oublier Cioran ou Mircea Eliade.

Comme directrice des Archives de France, je me rappelle très bien ce printemps 2003 où nos deux institutions ont signé une convention de coopération, en présence de nos ministres respectifs. Prendre part à cet événement d'aujourd'hui s'inscrit, à mes yeux, dans la continuité de cette politique de collaboration. Enfin, comme Présidente de la branche européenne du Conseil International des Archives, dont la Roumanie est membre, je me réjouis d'assister à cet événement qui est important pour les Archives et pour les Archivistes, mais aussi pour les citoyens.

Les Archives en effet ne sont pas la propriété exclusive des archivistes. Elles appartiennent à tous. Elles sont un bien, un patrimoine commun, vous l'avez dit, Monsieur le Ministre, et j'y reviens – elles sont des sources de notre histoire partagée.

Mais les archives sont aussi le fruit, le produit de l'activité de personnes, physiques ou morales, et d'institutions. Pour ces dernières, elles peuvent et doivent être un outil de travail, à la fois moyen et critère d'une bonne administration: administration efficace car elle gère sa mémoire et sait l'utiliser; administration démocratique car elle permet l'accès à ses documents d'archives dans le respect de l'équilibre délicat entre exigence d'ouverture et nécessaire sauvegarde d'intérêts légitimes de l'Etat comme de l'individu. La prise de conscience de ce rôle des archivistes, de leur force probatoire aussi parfois, de leur importance citoyenne, se développe.

Cette valeur des archives justifie que nous avons besoin de spécialistes pour les collecter, pour les traiter et les classer, pour les communiquer et plus largement les valoriser à travers la publication d'instruments de recherche et d'ouvrages, l'organisation d'expositions et désormais de plus en plus la mise en ligne. C'est pourquoi Eurbica a lancé une politique active en faveur de la formation professionnelle, en particulier dans le domaine de la gestion des archives courantes et intermédiaires, autrement dit le «records management». Face aux nouveaux défis qui s'imposent à l'archiviste – traitement de données de masse, gestion de nouveaux supports dont les archives électroniques, accueil de nouveaux publics – la formation initiale comme la formation continue doivent s'adapter. Elles deviennent de plus en plus essentielles à la professionnalisation de l'archiviste et ce faisant, d'une certaine façon, à sa reconnaissance dans la société et dans la cité.

La coopération internationale offre à cet égard un cadre très utile. Parce que c'est un lieu idéal pour s'entraider, pour partager les expériences, pour développer les échanges entre pays et experts, pour définir ensemble des bonnes pratiques et mener des projets concrets. C'est dans cet esprit que nous travaillons au sein d'Eurbica, au service des archivistes, des archives et de tout ceux qui s'y intéressent. Au service d'un matériau essentiel, administrativement comme historiquement. De ce dernier aspect, un grand historien français, Jules Michelet, responsable de la section ancienne aux Archives nationales au XIXe siècle a merveilleusement parlé. Je le cite de mémoire: "Des papiers certes, des morceaux de papiers mais ce n'étaient pas que des papiers. S'y lisait la vie d'hommes, de peuples, de pays".

Je vous remercie et souhaite, au nom du Conseil International des Archives et en mon nom, un très joyeux anniversaire aux Archives Nationales de Roumanie.